



CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Budgets proposés pour les comptes
extrabudgétaires en 2004-05****a) Centre international d'informations
de sécurité et de santé au travail (CIS)**

1. On trouvera dans le présent document les prévisions de recettes et de dépenses du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) pour 2004-05; il y est tenu compte des décisions prises par le Conseil d'administration et par la Conférence internationale du Travail lors de l'approbation du programme et budget de l'OIT pour 2004-05, ainsi que des conclusions de la Commission de la sécurité et de la santé au travail de la 91^e session de la Conférence.
2. L'objectif du CIS est d'aider les mandants de l'OIT à cibler leur action et à adopter des mesures efficaces visant à améliorer la sécurité et la santé et les conditions de travail, en accordant une attention spéciale aux risques les plus graves sur le lieu de travail. Lorsqu'un(e) travailleur(leur) est tué(e) ou blessé(e) sur son lieu de travail, ou tout simplement exclu(e) de la main-d'œuvre à la suite d'une lésion ou d'une maladie, ce sont des familles entières qui sont exposées à la pauvreté et à la marginalisation. L'amélioration des indicateurs de la sécurité et de la santé au travail contribue donc aux objectifs intersectoriels de la réduction de la pauvreté et de l'inclusion sociale.
3. Les conclusions de la Commission de la sécurité et de la santé au travail de la Conférence de 2003 (91^e session, *Compte rendu provisoire* n° 22) soulignent le rôle clé du développement, de la gestion et de la diffusion des connaissances dans l'amélioration de ces indicateurs. Les paragraphes 15, 17 et 18 des conclusions appellent à une intensification des activités de rassemblement et de diffusion des informations de l'OIT et à une activation du réseau des centres nationaux et de collaboration du CIS et demandent un accès gratuit aux informations du BIT en matière de sécurité et de santé au travail. Si, à première vue, il peut paraître paradoxal de se lancer dans des activités à forte intensité de ressources pour ensuite donner le produit sans contrepartie, il est un fait que les informations en matière de sécurité et de santé au travail sont essentielles au maintien de la vie.
4. Le CIS utilisera donc la période biennale 2004-05 pour tester la viabilité de la politique consistant à continuer à fournir ses bases de données à des distributeurs de produits modifiés contre le paiement de redevances, tout en permettant un accès direct via son propre site Web. Cette politique portera sur le contenu de l'*Encyclopédie de médecine*,

d'hygiène et de sécurité au travail du BIT, sur toute l'intégralité des documents de SafeWork, ainsi que sur les produits d'information de base du CIS. En réponse à la plus grande attention récemment accordée à la relation entre le CIS et ses centres nationaux et ses centres de collaboration à la fois par les mandants de l'OIT et par les centres eux-mêmes, un examen de cette relation sera entrepris en vue de renforcer le réseau et d'accroître sa valeur pour l'ensemble des parties. Le CIS étudiera la possibilité d'améliorer l'accès des fonctionnaires du BIT et du grand public aux archives des documents originaux du CIS en conformité avec la loi sur les droits d'auteur.

5. Il est prévu que les dépenses de personnel et les dépenses non afférentes au personnel, d'un montant de 2 876 282 dollars des Etats-Unis, seront imputées sur le programme de travail SafeWork qui dépend du Secteur de la protection sociale. En outre, le montant des recettes extrabudgétaires est évalué à 180 000 dollars. Les ressources totales s'élèvent à 3 056 282 dollars et les dépenses estimatives totales se montent à 3 259 578 dollars, ce qui laisse un déficit budgétaire de 203 296 dollars à combler par des fonds à reporter de l'exercice 2002-03 et un report estimatif de 259 891 dollars à la fin de la période 2004-05. Les présentes estimations sont établies sur la base du taux de change de 1,34 franc suisse pour 1 dollar des Etats-Unis qui a été retenu par le budget de l'OIT pour 2004-05.

Recettes

6. Les recettes extrabudgétaires dégagées par le CIS, dont le montant est évalué à 180 000 dollars pour 2004-05, proviennent principalement de contributions d'organisations nationales et internationales, de rentrées d'argent liées aux produits d'informations sous forme papier et CD-ROM (y compris les abonnements au bulletin du CIS), et des ventes et des redevances liées à l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité au travail* sous forme papier, CD-ROM et par accès Internet. Le montant extrabudgétaire estimé a été revu à la baisse par rapport au budget de 385 000 dollars de 2002-03 eu égard à la discussion de la Conférence sur la libre diffusion de l'information. Si un service de fourniture de documents est établi durant la période biennale, d'autres revenus supplémentaires en redevances de droits d'auteur pourront être réalisés, mais il est difficile à l'heure actuelle d'estimer leur montant.

Dépenses

7. Les dépenses estimatives totales pour 2004-05 atteignent 3 259 578 dollars. Elles comprennent 2 876 282 dollars (11/07 années de travail des services organiques, 9/07 années de travail des services généraux et 44 647 dollars de coûts non afférents au personnel) qui seront couverts par le programme et budget de l'OIT pour 2004-05 et 383 296 dollars qui seront financés par des recettes extrabudgétaires. Ce dernier montant comprend 98 796 dollars pour les dépenses de personnel et 284 500 dollars pour les autres dépenses. Les dépenses de personnel correspondent à 1/00 année de travail des services généraux, ce qui porte le total des ressources en personnel proposées à 11/07 années de travail des services organiques et 10/07 années de travail des services généraux. La dotation proposée pour les dépenses autres que celles de personnel en 2004-05 financera entre autres la sous-traitance pour l'élaboration d'une grande partie des bases de données bibliographiques, en texte intégral et numérique, la réalisation de copies d'archives de documents originaux, les services informatiques, des activités de promotion, l'achat, le renouvellement et la location de l'équipement et du matériel indispensables ainsi que l'acquisition d'ouvrages de référence et autres publications nécessaires, les frais d'impression et d'autres coûts liés à la fourniture d'abonnements et les voyages visant à développer les relations avec les centres nationaux et les centres de collaboration. D'autres

dépenses pourraient être engagées si le service de fourniture de documents est établi, générant par la suite des recettes supplémentaires.

- 8. *La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver le budget des dépenses et des recettes proposé pour 2004-05 pour le compte extrabudgétaire du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail, tel qu'il est exposé en détail dans l'annexe.***

Genève, le 26 août 2003.

Point appelant une décision: paragraphe 8.

Annexe

Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS)

Budget des recettes et des dépenses pour la période biennale 2004-05

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>
Etat récapitulatif du budget des recettes et dépenses	1
Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail en 2004-05	2-4
Budget des recettes détaillé pour 2004-05	5-6
Budget des dépenses détaillé pour 2004-05	7-8

Etat récapitulatif du budget des recettes et dépenses

1. On trouvera ci-après les prévisions de recettes et de dépenses pour 2004-05 ainsi que les chiffres correspondants pour 2002-03.

Tableau récapitulatif des prévisions de recettes et de dépenses pour 2004-05

	2002-03		2004-05
	Budget approuvé (en dollars E.-U.)*	Recettes et dépenses prévisionnelles (en dollars E.-U.)*	Propositions de budget (en dollars E.-U.)**
A. Solde reporté de l'exercice précédent	423 555	566 887	463 187
B. Recettes			
Contributions du budget ordinaire de l'OIT	2 215 576	2 104 527	2 876 282
Recettes extrabudgétaires			
Contributions et versements au titre des droits d'auteur	115 000	133 700	130 000
Ventes de services d'informations	270 000	200 000	50 000
Total des recettes extrabudgétaires	385 000	333 700	180 000
C. Total des recettes	2 600 576	2 438 227	3 056 282
D. Total des fonds disponibles	3 024 131	3 005 114	3 519 469
E. Dépenses correspondant à la contribution de l'OIT	2 215 576	2 104 527	2 876 282
F. Dépenses correspondant au compte extrabudgétaire	437 400	437 400	383 296
G. Total des dépenses	2 652 976	2 541 927	3 259 578
H. Solde à reporter sur l'exercice suivant	371 155	463 187	259 891

* Taux de change: 1 dollar E.-U. = 1,77 franc suisse. ** Taux de change: 1 dollar E.-U. = 1,34 franc suisse.

Etat récapitulatif des dépenses proposées pour 2004-05 par activité (comptes extrabudgétaires et contribution de l'OIT)

Activité	Années/mois de travail		Coûts en dollars E.-U.		
	Services organiques	Services généraux	Personnel	Autres dépenses	Total
Acquisition et fourniture de connaissances ciblées					
Acquisition et évaluation	1/06	1/06	392 274	1 000	393 274
Adaptation aux besoins des clients	2/00	2/00	523 032	150 000	673 032
Gestion de la base de données	1/07	1/06	405 834	57 000	462 834
Partenariats, réseaux et ressources extérieures	2/06	2/07	662 023	69 647	731 670
Technologies de l'information et médias	2/00	2/00	523 032	30 000	553 032
Gestion et coordination	2/00	1/00	424 236	21 500	445 736
Propositions pour 2004-05*	11/07	10/07	2 930 431	329 147	3 259 578
Budget pour 2002-03	12/00	10/06	2 372 976	280 000	2 652 976

* Y compris 11/07 années de travail des services organiques et 9/07 années de travail des services généraux, et 44 647 dollars de coûts non afférents au personnel financés par la contribution de l'OIT.

Activités et services du Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail en 2004-05

2. Le Centre international d'informations de sécurité et de santé au travail (CIS) contribue à la réalisation de l'objectif stratégique de l'OIT consistant à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous en fournissant les outils qui permettront aux mandants de centrer leur action et de prendre des mesures efficaces contre les conditions de travail dangereuses à l'intérieur et aux alentours du lieu de travail. Le réseau d'institutions nationales du CIS établi de longue date («centres nationaux» et «centres de collaboration») fournit au Programme focal sur la sécurité au travail et la santé et sur l'environnement (SafeWork) des canaux de communication par l'intermédiaire desquels les Etats Membres reçoivent une aide pour appliquer les normes de l'OIT ou établir leurs programmes nationaux; ces mêmes canaux en direction de l'OIT permettent à SafeWork d'évaluer, sur la base des informations obtenues, les résultats par rapport aux indicateurs de performance énoncés dans les Propositions de programme et de budget pour 2004-05 (p. 77).
3. Les centres du CIS se réunissent chaque année. Le lieu de la réunion de 2004 n'a pas encore été fixé, mais il est déjà établi que la réunion de 2005 se tiendra en même temps que le XVII^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail à Orlando (Floride, Etats-Unis). En plus de ces réunions, le Centre régional africain d'administration du travail a proposé d'accueillir un séminaire à l'intention des centres africains anglophones du CIS durant la période biennale. Les frais de participation à ces réunions sont supportés par les participants. Pour le CIS, les coûts consisteront en temps passé par le personnel à organiser les réunions et en frais de voyage du personnel du CIS lorsque la réunion aura lieu en dehors de Genève.

Une nouvelle stratégie

4. Un certain nombre d'institutions nationales et internationales telles que la Direction de la sécurité et de la santé du Royaume-Uni et l'Organisation de coopération et de développement économiques offrent un libre accès aux copies de leurs publications électroniques sur Internet tout en faisant payer les copies papier. Cette politique contribuerait plutôt à développer les ventes de matériels imprimés qu'à les diminuer lorsque les documents existent sous les deux formes. En mettant principalement l'accent sur la publication électronique, il est plus facile de mettre à jour les informations temporaires. Si le CIS décidait d'adopter une telle politique, cela permettrait de répondre aux demandes des mandants qui souhaitent un accès gratuit à l'information. Une autre manière de mettre un plus grand nombre d'informations à la disposition des mandants consiste à élargir l'accès aux documents d'archives du CIS cités dans sa base de données. Les facilités et l'expérience bien établies du CIS en matière de gestion des informations relatives aux auteurs, aux éditeurs, aux abonnements et aux ventes lui confèrent certes l'infrastructure nécessaire pour maintenir les relations avec les éditeurs et les bureaux de droits d'auteur, mais la forte intensité de main-d'œuvre potentielle de ces opérations fait qu'il est plus prudent d'évaluer au préalable l'importance, les implications en ressources d'un service de fourniture de documents et les autres solutions possibles. C'est pour cette raison que les recettes et les dépenses potentielles liées à une telle opération n'ont pas été incluses dans les estimations ci-après.

Budget des recettes détaillé pour 2004-05

Contributions et droits d'auteur

5. Les recettes totales à ce titre sont estimées à 130 000 dollars. Leurs sources comprennent deux contributions annuelles totalisant 110 000 dollars de la Commission européenne, et 20 000 dollars de droits d'auteur versés par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'accès en ligne à l'*Encyclopédie de médecine, d'hygiène et de sécurité du travail* et par Croner, Inc. pour les ventes de CD-ROM incluant la base de données bibliographiques du CIS.

Vente de services d'informations

6. Pour 2004-05, le produit de la vente de services d'informations est estimé à 50 000 dollars comme suit:

- Quelque 24 000 dollars proviendront de la fourniture d'un accès aux archives du CIS comportant une documentation sur la sécurité et santé au travail.
- 20 000 dollars devraient provenir des abonnements au *Bulletin BIT-CIS – Sécurité et santé au travail* (versions anglaise et française).
- 6 000 dollars sont attendus de la US National Library of Medicine correspondant aux droits d'inclure certains résumés analytiques du CIS dans la base de données TOXLINE.
- Les revenus de la vente directe des CD-ROM produits en collaboration avec le Centre national CIS au Canada ainsi que des services de référence (tels que le *Glossaire de la prévention* en cinq langues et les publications d'autres parties telles que celle intitulée *The Workplace*) ne devraient pas dépasser quelques centaines de dollars.

Budget des dépenses détaillé pour 2004-05

7. Les estimations de dépenses pour 2004-05 reposent sur les coûts et les prix prévus durant la période biennale. Comme dans le programme et budget pour 2004-05, le taux de change franc suisse/dollar a été fixé à 1,34. Les estimations de dépenses qui seront financées par des recettes extrabudgétaires reposent sur le niveau prévu de recettes et sur des fonds devant être reportés de 2002-03 et seront revues à la hausse ou à la baisse selon les montants réels des fonds reportés de 2002-03 et le niveau de recettes atteint. Les dépenses extrabudgétaires équivalent à 1/00 année de travail des services généraux et à 284 500 dollars de frais non afférents au personnel.
8. Le montant de 329 147 dollars proposé pour couvrir les autres dépenses couvrira les dépenses liées à la collaboration extérieure, aux travaux en sous-traitance et aux services externes pour la production et la gestion des bases de données du CIS et à l'adaptation aux besoins des utilisateurs, les frais de voyage, de développement et d'entretien des sites Web, les communications, l'équipement informatique, les frais d'impression et de reproduction internes et les coûts liés au renforcement des réseaux de centres CIS par la participation à des réunions.